



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Service Commun
de la Documentation
Direction

CONSEIL DE LA DOCUMENTATION

Jeudi 2 décembre 2010

Compte rendu

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
**SERVICE COMMUN
DE LA DOCUMENTATION**

Campus centre-ville
Site Ste Marthe
74 rue Louis Pasteur
84018 AVIGNON CEDEX 1
Tél. +33 (0)4 90 16 27 60
Fax. +33 (0)4 90 16 27 70
bu@univ-avignon.fr
<http://www.bu.univ-avignon.fr>

PRESENTS :

ETHIS Emmanuel : Président de l'Université d'Avignon

Enseignants, enseignants-chercheurs :

ARNAUD Marie-Claude (Sciences), BELLOT Patrice (IUP-GMI), RANGER Graham (Lettres)

Personnels du Service Commun de la Documentation :

ALVINO Pascale, AUMERAN Yvette, BOUSSIRON Delphine, QUERE François, REYNE Corinne, RONY Sandra

Personnalités extérieures :

COLLET Anne-Christine (Bibliothèque de l'IUFM de l'Université Lyon 1)

Représentés :

COSTA Delphine (Droit), procuration à Mme ARNAUD Marie-Claude
MARTIN-CHAUVIN Caroline (Sciences), procuration à Mme ARNAUD Marie-Claude
PETITEAU Natalie (Lettres), procuration à M. SUET Pierre-Louis

Participaient à titre consultatif :

DAGAN Anne, responsable de l'Antenne Documentaire de l'Agroparc
DIMONDO Isabelle, directrice du Service Commun de la Documentation
GILLES Philippe, directeur de l'Institut Universitaire Professionnalisé Génie Mathématique et Informatique (représenté par M. BELLOT Patrice)
SUET Pierre-Louis, directeur de l'UFR Sciences et Langages appliqués

Invité :

MALINAS Damien, chargé de la Mission Culture et Associations culturelles de l'Université d'Avignon

ABSENTS :

AVENTURIER Pascal (Unité régionale de documentation Inra, Agroparc, Avignon), BLACHER Philippe (Droit), COTTA Yvan (Sciences), DOMINGUEZ Hélène (IUT), JOURDAN Marine (Droit), NAVARRO Maxime (IUT), PRAT Sylvain (Lettres), PRUVOST Christophe (Agent Comptable de l'Université), ROCHETTE Allan (Droit) SAUTRON Lucay (Secrétaire Général de l'Université), SERVEL Alain (Lettres), VENEZIA Réjane (Droit), ZRIFI Housna (Droit)

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du conseil de la documentation du 10 novembre 2009

- 1 - Informations générales
- 2 - La Commission Nationale « Culture et Université » : les propositions liées à la documentation
- 3 - Affaires financières
 - . présentation et vote du budget 2011
 - . tarifs
- 4 - Bilan à mi-parcours du contrat quadriennal
- 5 - Questions diverses

Le Conseil de la Documentation s'est réuni le jeudi 2 décembre 2010, à 14h30, sous la présidence de **Emmanuel ETHIS**, Président de l'Université d'Avignon.

Emmanuel ETHIS ouvre la séance, remercie les membres de leur présence et donne la parole à la Directrice du Service Commun de la Documentation.

Isabelle DIMONDO remercie les membres présents ainsi que Damien MALINAS, chargé de Mission Culture et Associations culturelles de l'Université, invité eu égard au point 2 de l'ordre du jour : la Commission Nationale « Culture et Université ».

Approbation du procès-verbal du Conseil de la Documentation du 10 novembre 2009.

Delphine BOUSSIRON demande qu'il soit rajouté, à la page 4, une ligne concernant le rapport de l'AFSSET du 15 octobre 2009 qui émet des réserves sur la RFID.

**Le procès-verbal du Conseil de la Documentation du 10 novembre 2009
est voté à l'unanimité moins une abstention.**

1 - INFORMATIONS GENERALES

Composition du Conseil de la Documentation :

Suite aux élections du 20 octobre 2010 (collège personnel du Service Commun de la Documentation), **Isabelle DIMONDO** indique la nouvelle composition du conseil de la documentation et félicite les élus :

Collège Personnels du Service Commun de la Documentation

- personnel scientifique : AUMERAN Yvette, RONY Sandra, QUERE François
- personnel BIATOSs et ITARFs : ALVINO Pascale, BOUSSIRON Delphine, REYNE-MAUBERNARD Corinne

Martine MOLLET, directrice du Service Commun de la Documentation de l'Université de Provence (Aix-Marseille I), a été nommée membre du Conseil de la Documentation – personnalités extérieures-, en remplacement de Marie-Claude BILLARD, directrice de la Bibliothèque de la Maison Jean Vilar à Avignon, ayant fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er septembre 2010.

Personnels du Service Commun de la Documentation :

Isabelle DIMONDO se félicite de la réussite au concours de bibliothécaire adjoint spécialisé de Marie-Laure LOMAGNO, magasinier de bibliothèque et Corinne AZRA, assistante de bibliothèque, qui ont suivi la préparation dispensée par le Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques de Marseille et d'une formation interne. Toutes deux ont été mutées.

François QUERE, conservateur, a été nommé directeur-adjoint à compter du 1er avril 2010.

Isabelle DIMONDO présente donc le nouvel organigramme du Service Commun de la Documentation.

Liaison Lycées/Université :

Un groupe de travail, chargé de réfléchir sur un partenariat documentaire secondaire-supérieur pour faciliter la réussite dans les études supérieures, s'est réuni à la Bibliothèque le 8 novembre 2010 . Les réflexions ont porté sur :

- le fonctionnement de l'Université, le rôle du Service Commun de la Documentation, les ressources documentaires
- les formations documentaires dispensées par le Service de Formation des Publics du Service Commun de la Documentation

Isabelle DIMONDO a rencontré les proviseurs de lycée réunis à l'université, très favorables à cette collaboration.

Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques (CRFCB)

Isabelle DIMONDO indique que les CRFCB ont pour mission la formation continue des personnels de bibliothèques et la préparation aux concours des bibliothèques de la Fonction Publique d'Etat.

Tout CRFCB, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère de la Culture et de la Communication, est implanté dans une université : le CRFCB de Marseille est implanté à l'Université de Provence (Aix-Marseille I) et a en charge la formation des personnels de la région Pacac (dont Avignon).

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - par une lettre de Patrick HETZEL, directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle - annonce la modification dès 2011 du financement des centres régionaux de formation aux carrières de bibliothèques : les subventions pédagogiques qui permettent d'organiser, gratuitement, les formations des personnels de bibliothèques de l'Enseignement supérieur sont supprimées. Ce seront désormais aux universités de les financer, dans le cadre de la loi LRU, dès la fin du 1er semestre 2011.

Une première réunion s'est tenue au CRFCB de Marseille, qui précise les nouvelles modalités de paiement :

- un paiement « à l'acte »
- un paiement forfaitaire par université, calculé sur le nombre de personnels de chaque bibliothèque.

Un groupe de travail national, composé de trois directeurs de Service Commun de la Documentation et de trois représentants universitaires, a été mis en place. Une première réunion doit se tenir prochainement

Delphine BOUSSIRON précise que les CAP nationales de la filière bibliothèque ont dénoncé ce changement brutal et immédiat du financement des CRFCB. Elle évoque également le Rapport PERRIN qui analyse la formation continue dans la fonction publique et constate que les personnels de catégorie C ont moins de formations que les autres personnels, que les formations sont essentiellement techniques et offrent donc peu d'évolution personnelle et professionnelle et que les formations ne sont pas intégrées dans les services.

Emmanuel ETHIS demande s'il y aura un transfert des charges du ministère vers l'université : la circulaire ministérielle ne le précise pas. Isabelle DIMONDO devra lui communiquer une estimation des coûts de formations organisées par le CRFCB de Marseille pour l'Université d'Avignon.

Patrice BELLOT demande s'il est possible que les formations puissent se dérouler sur Avignon. **Isabelle DIMONDO** pense que, comme pour les formations URFIST, effectivement, les formations pourraient être délocalisées sur Avignon.

Formations URFIST

L'URFIST PACA-C organisera des formations documentaires destinées aux doctorants et à l'ensemble de la communauté universitaire avignonnaise du 14 au 16 février 2011 (site Sainte-Marthe).

2 – La Commission Nationale « CULTURE ET UNIVERSITE » : les propositions liées à la documentation

Cette commission nationale, constituée d'universitaires et de personnalités du monde de la culture, et présidée par Emmanuel ETHIS, avait pour objectif de :

- explorer les liens entre culture et universités
- faire des propositions pour que l'Université ait une véritable reconnaissance culturelle.

Emmanuel ETHIS indique que les 128 propositions ont fait l'objet d'une publication « De la culture à l'université - 128 propositions » (collection 128, Armand Colin, 2010) et énumère les chapitres :

- 1- Pratiques et productions artistiques et culturelles à l'université
- 2- Patrimoines numérisés, cultures numériques et culture du numérique
- 3- Diversités culturelles, sociabilités et socialisations à l'université

- 4- Culture générale et mobilités sociales des étudiants
- 5- Ancrages et ouvertures des universités au cœur de leur territoire
- 6- Diffusion et valorisation des événements et production culturels des universités
- 7- Présences et affirmations de l'université dans les mondes de l'art, de la culture et des médias

Emmanuel ETHIS souligne l'importance des bibliothèques et des missions Culture au sein des universités et se félicite du travail accompli à l'Université d'Avignon.

Isabelle DIMONDO précise que 12 propositions concernent les bibliothèques et la documentation dont :

- Construire et développer des lieux dédiés à l'action culturelle. Peu de bibliothèques organisent aujourd'hui des manifestations culturelles en raison de locaux inadaptés. Avant de construire de nouveaux bâtiments, il est important de repenser les lieux existants.
- Travailler en étroite collaboration avec les missions Culture des universités.
- Créer un pôle culturel dans chaque Service Commun de la Documentation.
- Organiser un café littéraire.
- Fêter un artiste en mai.
- Créer un prix littéraire national des universités à l'image du prix Goncourt des lycéens.
- Faire de la bibliothèque un lieu de débats et proposer des ouvrages en lien avec les thématiques débattues.
- Intensifier l'accès au patrimoine écrit, pas nécessairement ancien. Cette valorisation pourrait déboucher à terme sur la numérisation de collections.
- Harmoniser les droits d'accès aux équipements culturels. Et pour cela, s'ancrer dans le territoire et créer des liens avec l'extérieur.
- Mettre en place un portail web national pour toutes les manifestations culturelles des universités.

Damien MALINAS insiste sur l'importance des rencontres universitaires-artistes et rappelle que la Mission Culture de l'Université s'efforce de développer tout au long de l'année des animations culturelles de très grande qualité.

Delphine BOUSSIRON demande si des moyens supplémentaires, tant en personnels que financiers, pourront être mis à la disposition de l'Université.

Isabelle DIMONDO répond que, malheureusement, aucune création de poste n'est prévue.

Sandra RONY fait remarquer que les universités qui mettront en oeuvre une ou plusieurs propositions dépendent du bon vouloir des autorités universitaires.

Emmanuel ETHIS répond que la Conférence des Présidents d'Universités, à sa propre demande, a accepté d'organiser un séminaire sur la culture.

Damien MALINAS souligne qu'effectivement les choses avancent puisque les services Culture des universités et les services Culture des CROUS se rencontreront prochainement.

Emmanuel ETHIS et Damien MALINAS remercient Isabelle DIMONDO et l'assistance mais, compte tenu de leurs obligations professionnelles, quittent la séance à 15h45.

3 – Affaires financières

A - Budget 2010

Isabelle DIMONDO dresse le bilan du budget 2010 réalisé à 95% :

- 22 000 € supplémentaires ont été alloués à la documentation (ce qui représente une augmentation de 27% depuis le début du contrat quadriennal et 65% du budget global du Service Commun de la Documentation).

- Les acquisitions de documentation électronique se sont stabilisées. Des achats pérennes ont été faits : les dictionnaires de langue Collins, la Critique littéraire et des dictionnaires spécialisés en marketing et informatique.

Deux nouveaux abonnements ont été pris :

- LexisNexis – à la place de Factiva- dans le cadre de l'UNR PACA
- Europresse. L'abonnement à cette base de données a été rendu nécessaire par le fait que le quotidien Le Monde a passé un contrat d'exclusivité avec Europresse.

François QUERE précise qu'un abonnement direct au Monde est en cours de discussion.

- Les budgets du fonds documentaire Droit et du fonds Audiovisuel ont été augmentés, étant très sollicités par les étudiants (résultats de la semaine test).
- La RFID a été installée à l'Agroparc.
- Des espaces de la Bibliothèque Centrale ont été réaménagés et agrémentés de nouveaux mobiliers.

B - Budget 2011

L'Université a accepté les propositions de budget du Service Commun de la Documentation lui permettant d'élaborer son projet de budget.

Isabelle DIMONDO remercie les services concernés pour leur confiance.

Isabelle DIMONDO présente donc le projet de budget 2011. Celui-ci est en baisse en raison d'un gel de 7% du budget de l'Université (lui-même lié à un gel budgétaire national).

Cependant, après négociations avec les services financiers de l'Université, 40 000 € du fonds de réactivité ont été transférés vers le compte de fonctionnement. Les budgets restent malgré tout inférieurs à ceux de 2010.

Ainsi :

- le budget documentation sera en baisse en 2011 : il s'élèvera à 605 000€, soit 30 000€ de moins qu'en 2010.
- les budgets hors documentation resteront stables : ils sont déjà calculés au plus juste.

Isabelle DIMONDO ajoute que des demandes de subvention ont été faites auprès de la Région pour les manifestations culturelles. Le dossier étant arrivé en troisième position au Conseil scientifique de l'Université, il est probable que des crédits seront alloués.

Delphine BOUSSIRON demande un bilan de la mise en place de la RFID à l'Agroparc.

Isabelle DIMONDO explique que des problèmes de paramétrages ont été rencontrés avec Absysnet.

Les 30 000 € affectés à la RFID dans le budget 2010 ont été utilisés pour équiper les ouvrages de l'Agroparc et les collections scientifiques de la Bibliothèque Centrale qui partiront à l'Agroparc.

Delphine BOUSSIRON demande comment s'effectuent les acquisitions du parc informatique et notamment quelle est la répartition entre les postes publics et les postes professionnels.

Isabelle DIMONDO répond que les acquisitions se font en fonction des besoins. Actuellement, 100 postes sont dédiés au public et 50 postes aux professionnels. Ce sont ces derniers qui sont renouvelés en priorité. Ils sont ensuite intégrés au parc informatique public.

Sandra RONY demande pourquoi le budget de la RFID n'apparaît pas clairement.

Isabelle DIMONDO explique que le budget est réparti sur plusieurs lignes comptables.

Marie-Claude ARNAUD demande quelles bases de données seront sacrifiées, compte-tenu de la baisse des budgets.

Isabelle DIMONDO répond que le fonds de réactivité pourrait servir à acheter des bases des données : il ne devrait donc pas y avoir de suppressions de titres.

Delphine BOUSSIRON demande des précisions sur la ligne budgétaire 6588 « Autres charges diverses de gestion courante » dont le montant est de 75 570,88 €.

Isabelle DIMONDO indique qu'il s'agit du budget pour la rémunération des vacataires du Service Public et du Service Formation des publics.

Isabelle DIMONDO apporte quelques précisions sur les lignes budgétaires suivantes :

- ligne 6265 « Affranchissements » : liée à l'activité du PEB et donc difficile à chiffrer.
- ligne 6257 « Réceptions » : repas, hébergement des personnalités extérieures, etc.

Delphine BOUSSIRON demande si un bilan financier des relances par mail a été dressé.

Isabelle DIMONDO explique que les factures de la Poste n'arrivant qu'en décembre, un bilan sera fait en 2011.

**Le budget 2011 est soumis au vote.
Il est adopté à l'unanimité.**

C- Tarifs

Tarifs des inscriptions

Le principe d'un alignement sur le montant des droits de bibliothèque dont s'acquittent les étudiants au moment de leur inscription à l'Université est maintenu. Une augmentation de 1 € est donc proposée.

Tarif réduit : 31 € (30 € en 2010)

Il s'applique aux étudiants des régions hors PACA, aux auditeurs libres, aux inscrits au CNED, aux lycéens d'Avignon, aux élèves de BTS des écoles de commerce et des Beaux-Arts, aux étudiants en classes préparatoires ou en formation continue.

Tarif plein : 35 € (34 € en 2010)

Tarif courte durée : 16 € (15 € en 2010)

Delphine BOUSSIRON demande si les lycéens, qui fréquentent de plus en plus la bibliothèque, pourraient bénéficier d'un tarif réduit, voire de la gratuité.

Isabelle DIMONDO répond qu'un projet de convention avec les lycées est à l'étude et ajoute qu'il est impossible d'accorder la gratuité aux lycéens pour ne pas être injuste vis-à-vis des étudiants qui paient des droits d'inscription.

**Les nouveaux tarifs sont soumis au vote.
Ils sont adoptés à l'unanimité.**

Tarif du Prêt-entre-Bibliothèques (PEB)

PEB Demandeur : tarifs appliqués aux usagers du PEB Avignon

Isabelle DIMONDO propose les tarifs suivants :

Photopies :

- France réseau : 8 € (inchangé)
- France hors réseau : 9 € (au lieu de 8 €)
- Europe (sauf Grande-Bretagne - British Library Document Supply Center) (tranche de 50 p.) : 9 € (au lieu de 8 €)
- Grande-Bretagne - British Library Document Supply Center : 13 € (tarif unique quel que soit le nombre de pages) (au lieu de 12,50 €)

- Hors Europe (tranche de 50 p.) : 16 € (inchangé)

Ouvrages :

- France réseau : 9 € (inchangé)
- France hors réseau : 10 € (au lieu de 9 €)
- Europe (sauf Grande-Bretagne - British Library Document Supply Center) : 13 € (au lieu de 10 €)
- Grande-Bretagne - British Library Document Supply Center : 25 € (au lieu de 24 €)
- Hors Europe : 24 € (inchangé)

Isabelle DIMONDO précise que les bibliothèques hors réseau sont des bibliothèques autres qu'universitaires et que le PEB évite de faire des demandes à la Grande-Bretagne dont les tarifs sont très élevés. Elle ajoute que les frais postaux sont à la charge de la Bibliothèque.

Marie-Claude ARNAUD demande si l'on connaît la répartition des demandes par laboratoire.

Isabelle DIMONDO explique que les demandes des scientifiques sont de moins en moins nombreuses, les bases des données permettant de consulter des milliers de périodiques en texte intégral.

Delphine BOUSSIRON constate que les demandes hors réseau nécessitent un gros travail de recherches bibliographiques pour le personnel du PEB.

Isabelle DIMONDO confirme la sollicitation du personnel du PEB sur des demandes de plus en plus précises -mais cependant moins nombreuses- et regrette que certaines demandes ne soient pas des demandes d'acquisitions.

**Les nouveaux tarifs sont soumis au vote.
Ils sont adoptés à l'unanimité.**

Graham RANGER demande s'il est prévu des formations à l'utilisation de HAL (Archive Ouverte Pluridisciplinaire).

Isabelle DIMONDO répond que des formations URFIST sont prévues en février et notamment à HAL. Elle ajoute que l'Université a pris la résolution de développer un portail institutionnel dans HAL, celui-ci permettant d'avoir une vue globale sur la recherche de l'Université. L'entrée des données et des métadonnées a été confiée au Service Commun de la Documentation.

4 – Bilan à mi-parcours du contrat quadriennal

Delphine BOUSSIRON regrette que les documents de séance soient transmis dans un délai qui ne permet pas de les étudier convenablement.

Isabelle DIMONDO répond que la remarque est prise en compte mais qu'il est difficile d'envoyer les documents beaucoup plus tôt.

Isabelle DIMONDO dresse le bilan à mi-parcours du contrat quadriennal qui s'articule autour des objectifs suivants :

- 1 : accompagner et développer les formations documentaires avec pour objectifs la réussite et l'autonomie des étudiants
- 2 : valoriser la recherche en développant les archives ouvertes, en favorisant le circuit des thèses électroniques, en travaillant sur les indicateurs de travail scientifique et en exposant les donations (fonds Agulhon, par exemple)
- 3 : s'ancrer dans la ville pour être vu et reconnu par les instances locales et le public extérieur

Isabelle DIMONDO explique, par la suite, les moyens mis en œuvre pour réaliser ces objectifs :

- une politique d'acquisition de collections de qualité et d'un patrimoine culturel et scientifique
- une programmation de manifestations culturelles riche et variée
- un développement de la communication (création d'une page Facebook et prochainement d'un compte Twitter)
- une participation active à tous les conseils de l'université
- un développement du Système d'information Documentaire avec l'ajout de nouveaux outils (liens multimédias dans la notice d'exemplaire)
- une évaluation des services et des collections.

Marie-Claude ARNAUD souhaite savoir qui dispense la formation documentaire aux L1, les retours des étudiants scientifiques étant plutôt négatifs.

François QUERE explique que dans le cadre du Plan Réussite en Licence les étudiants des UFRip Sciences, Technologies, Santé et Droit, Economie, Gestion bénéficient d'une UE obligatoire de 12 heures. Les cours sont assurés par des vacataires étudiants de niveau Master ou Doctorat, préalablement formés par l'équipe du Service de la Formation des publics.

Isabelle DIMONDO répond que dans les autres domaines, les retours sont plutôt positifs. L'UFRip Droit, Economie, Gestion demande au Service Commun de la Documentation d'accroître même le nombre d'heures de cette UE. Il conviendrait donc de retravailler les contenus de la formation pour les scientifiques et de consolider le travail collaboratif avec les enseignants du secteur. Le Service Commun de la Documentation ne peut travailler seul.

Patrice BELLOT explique que la formation documentaire au CERI s'est très bien déroulée et que les retours sont positifs. Il suggère de proposer aux scientifiques des contenus différents, voire des contenus plus proches des humanités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h.

Isabelle DIMONDO
Directrice du Service Commun
de la Documentation